



HAL
open science

Le concept de modele general et la comprehension du comportement de l'agriculteur.

Michel Sebillotte, Louis Georges Soler

► **To cite this version:**

Michel Sebillotte, Louis Georges Soler. Le concept de modele general et la comprehension du comportement de l'agriculteur.. Comptes Rendus de l'Académie d'Agriculture de France, 1988, 74 (4), pp.59-70. hal-02723948

HAL Id: hal-02723948

<https://hal.inrae.fr/hal-02723948>

Submitted on 2 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE CONCEPT DE MODÈLE GÉNÉRAL ET LA COMPRÉHENSION DU COMPORTEMENT DE L'AGRICULTEUR

"GENERAL MODEL" CONCEPT AND UNDERSTANDING OF THE FARMERS' BEHAVIOUR

par Michel Sebillotte et Louis-Georges Soler (*)

RÉSUMÉ

Toute démarche d'aide à la décision repose, de manière plus ou moins explicite, sur une théorie du comportement du décideur. Or, dans de nombreux secteurs économiques, les façons d'appréhender les décisions des acteurs ont profondément évolué au cours des quinze dernières années. Qu'en est-il en agriculture ? Les auteurs tentent de replacer les travaux actuels sur les décisions des agriculteurs au sein de ces débats. Ils montrent que le concept de « modèle général », qui définit le cadre de pensée au sein duquel l'agriculteur prend ses décisions, s'inscrit dans ce courant qui reconnaît aux processus décisionnels une double dimension, à savoir, action sur la réalité et action sur les représentations.

SUMMARY

Any kind of decision-aid approach rests on a theory of the decision maker's behaviour. During the last 15 years, the ways people analyze decisions of individuals or organizations have been deeply renewed in several economical sectors. What is the situation concerning the agricultural sector? This paper is an attempt to replace the recent researches conducted on farmers' decision within these discussions. The authors show how the concept of "modèle général" seen as a framework modelizing farmers' decision-making, is included in the stream which emphasize two characteristics of the decision; one is action on reality, the other is action on "representations".

Quel que soit le domaine concerné, on ne peut envisager d'aide à la décision sans une théorie de la décision, sans une théorie du comportement du décideur.

De ce point de vue, les vingt dernières années ont connu des bouleversements importants dans de nombreux secteurs économiques et certaines des recherches réalisées sur les décisions des agriculteurs s'inscrivent dans ce mouvement.

Celles-ci, rappelons-le, ont été mises en place sur la base d'un double constat : d'une part, celui de la difficulté qu'ont les démarches « classiques » de conseil à répondre à la diversité des agriculteurs et de leurs besoins ; d'autre part, celui de la nécessité de produire de

(*) Institut national de la recherche agronomique, unité SAD - 78850 Thiverval-Grignon.
C.R. Acad. Agric. Fr., 1988, 74, n° 4, pp. 59-70, Séance du 15 juin 1988.

nouvelles méthodes qui permettent l'élaboration de références, de propositions d'actions adaptées à cette diversité des situations (cf. la communication de Faivre-Dupaigre et Rouquette).

Un certain nombre de ces recherches convergent aujourd'hui vers une représentation des processus de décision des agriculteurs en termes de « modèle général », que celui-ci concerne la conduite d'une culture ou la gestion de l'ensemble des activités présentes sur l'exploitation (cf. autres communications de cette séance). Il nous paraît de ce fait important de replacer ce cadre d'analyse au sein des débats actuels sur les processus de décision.

On ne prétend pas proposer ici une élaboration théorique définitive. Mais nous voudrions faire le point sur ce qui nous paraît acquis et évoquer certaines pistes d'approfondissement possibles. Ce faisant, nous essaierons de montrer la place que pourrait prendre ce concept de « modèle général » dans une théorie du comportement de l'agriculteur qui reste largement à construire.

1 - ÉLÉMENTS SUR L'ÉVOLUTION DES CADRES D'ANALYSE DE LA DÉCISION

Mettre l'agriculteur au centre des recherches, s'intéresser aux raisons de ses choix, c'est postuler, bien sûr, qu'il dispose d'une certaine marge de liberté, d'un certain pouvoir de décision. Mais c'est plus précisément considérer que son comportement présente, pour une part au moins, un caractère intentionnel (Pinsky et Theureau, 1987) ; que ce dernier est intelligible pour un observateur extérieur ; que la connaissance de ces intentions permet de mieux comprendre les comportements observés et éclaire les démarches d'aide à la décision.

De nombreuses représentations ont été proposées de ce niveau intentionnel du comportement du décideur, pour la plupart en dehors de l'agriculture. Mais depuis celles développées dans le cadre de la théorie de la décision ou de la recherche opérationnelle jusqu'à celles défendues aujourd'hui par des ergonomes, des cognitivistes ou les tenants de l'analyse systémique, il existe des différences importantes. Sans pouvoir rentrer dans le détail, il nous faut signaler ici quelques oppositions majeures pour notre propos :

— La première concerne la notion de rationalité. Longtemps le modèle dominant a été celui du décideur pleinement rationnel à la recherche de la meilleure décision, poursuivant une finalité unique et mettant en œuvre pour l'atteindre les moyens appropriés. Dès 1945, Simon a souligné la complexité, au regard de ce modèle, des processus réels de prise de décision. À partir d'analyses du fonctionnement d'administrations, il a montré la multiplicité des niveaux de décision dans les organisations et la structure hiérarchique des finalités : « chaque niveau (doit) être considéré comme une fin par rapport aux niveaux inférieurs et comme un moyen par rapport aux niveaux supé-

rieurs ». Il a décrit alors les difficultés posées par le modèle du décideur pleinement rationnel qui suppose : que l'acteur a une vision claire de toutes les alternatives qui s'offrent à lui, qu'il a une connaissance parfaite de toutes les conséquences, de tous les choix possibles ; qu'il est capable de ranger ces conséquences selon une échelle de préférence fixe lui permettant d'identifier la meilleure solution (Simon, 1957 ; Gremillon, 1969 ; Sfez, 1974). Le caractère irréaliste de ces hypothèses, la mise en évidence de finalités multiples variables selon la position et la stratégie de l'acteur, la mise en évidence du coût de l'information ont conduit à nuancer le modèle : le décideur ne recherche pas forcément la meilleure décision, mais une décision qui lui paraît satisfaisante à un moment donné, compte tenu des informations dont il dispose.

De nombreuses approches (sociologique, psychologique...) dans divers domaines (administratif, politique...) ont alors tenté d'approfondir la compréhension du comportement de l'acteur (Crozier et Friedberg, 1977 ; Sfez, 1974 ; Touraine cité par Ghertman, 1981...). De ces recherches, il ressort que le discours sur la rationalité et les décisions ne peut être univoque et que de nombreuses disciplines apportent leur contribution à la connaissance du comportement de l'acteur.

Parmi ces démarches, nous retiendrons particulièrement ici celles qui insistent depuis quelques années sur la dimension cognitive des processus de décision. Dans cette optique, la décision présente une double dimension, réelle et virtuelle, parce qu'elle donne lieu, à la fois, à une action sur la réalité et à une action sur les représentations que le décideur se fait de la réalité (Simon, 1978 ; Courbon, 1982).

— La seconde opposition concerne la prise en compte du temps. A une vision de la décision considérée comme instantanée, les remarques précédentes ont conduit à opposer l'image d'un processus de décision inscrit dans la durée, l'acte de décider ne pouvant plus « s'isoler dans le temps comme un événement bien précis mais... (étant) en fait un déroulement qui sans être forcément continu n'en est pas moins permanent » (Courbon, 1982).

Pour les auteurs qui insistent sur la dimension cognitive du processus décisionnel, celui-ci peut alors être décomposé en une phase de conception (au cours de laquelle, le décideur, se construit une représentation du problème auquel il est confronté), une phase de sélection (le choix d'une solution satisfaisante parmi celles envisagées), une phase d'évaluation (la mesure des résultats de la décision pouvant générer une nouvelle représentation du problème abordé) (Simon, 1978 ; Courbon, 1982 ; Newell, 1982).

— La troisième opposition porte sur la prise en compte de l'incertitude. Toute décision suppose de se projeter dans le futur. Les diverses approches s'opposent ici sur la façon dont le décideur appréhende ce futur et la capacité qu'il a, ou non, d'affecter une loi de

probabilité aux événements à venir (parmi de nombreux travaux : Savage, 1951 ; Simon, 1957 ; Lesourne, 1979 ; Favereau, 1982 ; Schœmaker, 1982 ; Munier, 1984).

Les travaux dans le secteur agricole n'ont guère abordé ces controverses, se contentant la plupart du temps de se situer dans l'une ou l'autre des écoles de pensée. Ainsi, pour un certain nombre d'économistes s'inscrivant dans une filiation néo-classique, l'agriculteur, comme tout autre décideur, cherche à maximiser une fonction d'utilité en avenir certain (un revenu, un actif net, une consommation actualisée...) ou l'espérance mathématique de cette fonction d'utilité en avenir aléatoire (la distribution de probabilité des événements qui peuvent peser sur les résultats de la décision étant alors celle qui est perçue par l'agriculteur). Si une telle représentation paraît opératoire lorsque l'on cherche à déterminer les conséquences globales, par exemple sur l'offre de produits ou le prix de la terre, d'une somme de décisions individuelles (Boussard, 1987), elle soulève de nombreuses difficultés lorsque l'on se place dans une perspective d'aide à la décision.

Quelques-unes de ces difficultés ont déjà été soulignées par Petit (1981) qui, pour essayer de les dépasser, a proposé une théorie du « comportement adaptatif de l'agriculteur ». Plus proche de la réalité du processus décisionnel, ce modèle est intéressant pour plusieurs raisons. Il reconnaît à l'agriculteur une capacité d'adaptation permanente : pour Petit, en effet, « l'hypothèse de rationalité implique que toute action vise à modifier la situation de l'acteur en l'adaptant, dans la mesure de ses possibilités, à ses objectifs. Inversement... face à un problème, l'acteur (est) amené à s'interroger sur ses objectifs... Il y a donc un double processus d'adaptation, du projet à la situation et inversement ». Du coup, la fonction d'utilité, c'est-à-dire le projet (ou encore, la structure hiérarchique des objectifs évoquée par Simon) n'est pas donnée une fois pour toutes, elle n'est plus exogène à l'analyse comme dans la théorie économique de la production.

En outre, cette révision permanente est fondée sur les « perceptions » que l'agriculteur a de sa situation et de l'ensemble des contraintes qui limitent ses possibilités d'action. Les perceptions peuvent alors évoluer quand l'agriculteur est confronté à une difficulté : « face à un problème, (il) peut réviser sa perception de sa situation, y compris de ses possibilités d'action, ou de ses objectifs ou des deux à la fois. En ce qui concerne les objectifs, toute révision amène en général à s'interroger sur la pertinence des objectifs d'ordre supérieur qui avaient déterminé le choix de l'objectif en cause. Cette remise en question peut ainsi entraîner une révision de proche en proche d'objectifs d'ordre de plus en plus élevé » (Petit, 1981).

2 - MODÈLE GÉNÉRAL ET PROCESSUS DE DÉCISION DE L'AGRICULTEUR

Mais, et c'est là que réside une première difficulté de ce cadre d'analyse, l'agriculteur doit bien à un moment donné, arrêter la révision de ses objectifs pour pouvoir agir. Pour Petit, ce sont les « valeurs », « transcendant les situations et même les individus » qui jouent ce rôle : « l'individu révise ses objectifs mais il s'arrête dans cette révision lorsqu'il juge qu'aller plus loin n'en vaut pas la peine parce qu'il n'a pas de raison de remettre en cause la valeur que présenterait la réalisation de tel ou tel objectif ». En tout état de cause, le terme n'est pas assez précis et le recours aux valeurs ne nous paraît pas forcément nécessaire pour comprendre ce qui conduit l'agriculteur à maintenir ou, au contraire, modifier ses objectifs.

Seconde difficulté, le cadre proposé ne précise pas quel est le « contenu » des perceptions. Du coup, on ne sait pas quels sont les indicateurs sur lesquels les agriculteurs fondent leurs décisions, quel degré d'approximation ils acceptent dans l'estimation de la valeur de ces indicateurs. On reste donc démuni pour préciser la nature des références dont ils ont besoin pour prendre des décisions.

La question des modalités de l'évaluation des résultats des actions, réelles ou virtuelles, est d'ailleurs généralement peu traitée. Elle semble aller de soi, alors que nous avons montré que les degrés d'exigences pouvaient évoluer au cours d'une même période, donc au sein d'une série d'actions répétitives, *a priori* identiques (Sebillotte et Servettaz, 1988 ; Cerf et Sebillotte, communication dans cette séance).

Enfin, face au risque, l'exploitant est sensé être capable d'affecter aux événements futurs une loi de probabilité. Des travaux récents en économie démontrent la fragilité d'une telle hypothèse (Munier, 1984). Mais s'il en est ainsi, sur quelle grille d'analyse des décisions des agriculteurs s'appuyer pour identifier la manière dont ils perçoivent et traitent l'incertitude ? Comment aider à la prise de décision en avenir incertain ?

Le concept de « modèle général » ouvre, selon nous, un certain nombre de pistes pour dépasser ces difficultés. Pour les décrire, nous nous replaçons sur les trois axes évoqués plus haut :

1) Tout d'abord, quel contenu donner à l'hypothèse de rationalité de l'agriculteur ?

On peut considérer qu'une des caractéristiques essentielles des processus décisionnels se trouve dans leur dimension réursive (Walliser, 1977 ; Le Moigne, 1984), adaptative (Day, 1976 ; Petit, 1976 et 1981) : l'acteur réajuste ainsi de manière conjointe ses finalités et son action sur la réalité. Pour cela, il se projette nécessairement dans un futur, proche dans le cas d'une décision de conduite des

productions, plus éloigné par exemple dans le cas d'un investissement. Il le fait en fonction de ce que, selon lui, il convient ou non de faire et donc, pas seulement en fonction de la perception qu'il a de sa situation mais en fonction aussi d'une représentation qui constitue, pour lui, un véritable guide pour l'action.

C'est cette représentation que l'on désigne ici par l'expression de « modèle général ». Rappelons qu'elle s'organise autour des éléments suivants :

— un ou plusieurs objectifs généraux qui définissent le terme vers lequel convergent les décisions de l'agriculteur ;

— un programme prévisionnel et des états-objectifs intermédiaires qui définissent des points de passage obligés et des moments où l'agriculteur pourra faire des bilans en vue de « mesurer » où il est de la réalisation de ses objectifs généraux ; se trouvent ainsi fixés les indicateurs qui serviront aux décisions.

— un corps de règles qui, en fonction d'un champ d'événements futurs perçus comme possibles par l'agriculteur, définit, pour chaque étape du programme, la nature des décisions à prendre pour parvenir au déroulement souhaité des opérations et la nature des solutions de rechange à mettre en œuvre si, à certains moments, ce déroulement souhaité n'est pas réalisable.

L'ensemble « objectifs généraux - programme prévisionnel - corps de règles » caractérise, en quelque sorte, le « modèle de comportement » de l'agriculteur : c'est un ensemble de relations entre variables jugées importantes par lui et qui déterminent, toujours selon lui, le passage d'un état à un autre du système concerné.

Ainsi, à chaque instant, les décisions de l'agriculteur sont doublement conditionnées par ce modèle, parce qu'il fixe, d'une part, les actions à entreprendre pour atteindre les objectifs retenus, parce qu'il structure, d'autre part, la perception que l'agriculteur a de sa propre situation.

2) Comment le processus décisionnel de l'agriculteur s'inscrit-il dans le temps ?

L'idée, selon laquelle l'agriculteur s'adapte en révisant aussi bien sa situation que ses finalités, introduit nécessairement le temps dans l'analyse. Mais la question qui reste posée est celle des modalités de cette révision : quand commence-t-elle et quand s'arrête-t-elle pour rendre, tout de même, possible l'action ?

L'approche en terme de « modèle général » propose un élément de réponse : tant que le corps de règles envisagé permet de faire face aux événements qui surviennent, l'agriculteur ne modifie ni ce corps de règles ni ses objectifs. Par contre, si les événements qui surviennent sont tels qu'à la suite des bilans réalisés à certaines étapes du programme, ni les règles de déroulement « normal », ni les

solutions de rechange prévues ne lui paraissent permettre d'atteindre ses objectifs, alors il recherche de nouvelles règles, voire réduit ses exigences et modifie ses objectifs.

S'il faut admettre l'idée d'une adaptation réciproque des objectifs et de la situation, il faut aussi reconnaître l'existence d'une certaine stabilité du « modèle général » de l'agriculteur, condition nécessaire pour que celui-ci puisse agir.

Nous avons souligné par ailleurs sur des exemples concrets que la révision des règles de décision ou des objectifs reposait sur la « mesure » d'un écart entre ce qui est visé et ce qui est réalisé (autres communications de cette séance, mais aussi Courbon, 1982). On peut rajouter ici que cette mesure ne porte que sur quelques variables. Rejoignant les travaux des psychologues en matière de diagnostic et de résolution de problèmes (Spérandio, 1980 ; Sebillotte-Garnier, 1982), on peut ainsi faire l'hypothèse que l'agriculteur, pour s'assurer que les modifications envisagées sont réalisables, fait porter ses vérifications sur quelques « points chauds » de son système, ceux que son expérience antérieure lui a révélés. Si l'examen de ces points le nécessite, alors il recherche, à leurs niveaux organisationnels respectifs, les adaptations utiles. L'impossibilité répétée de trouver une solution à l'un des niveaux conduira à remettre en cause le niveau supérieur.

Comme le montrent les psychologues de manière générale, « le sujet cherche d'abord à adapter à la situation présente une procédure connue pour une situation jugée semblable, plutôt que d'analyser la situation et de construire une procédure à partir de cette analyse » (Richard et George, 1986). De la même manière, le modèle général est pour l'agriculteur un cadre de lecture des événements et, en tant que tel, il est conservé intact tant qu'aucune difficulté n'apparaît à l'un ou l'autre des niveaux d'organisation. Et même alors, il servira de « contexte » pour la recherche de nouvelles solutions.

3) Enfin, comment rendre compte de la façon dont l'agriculteur perçoit et traite l'incertitude ?

Le raisonnement des décisions en situation d'incertitude a longtemps été dominé, nous l'avons déjà dit, par des approches normatives fondées sur l'idée que l'acteur cherche à maximiser l'espérance de la fonction d'utilité. De nombreux auteurs remettent en cause aujourd'hui ce type de démarches, mais si l'on essaie d'appréhender de façon nouvelle cette question, on se trouve assez démuné en matière de modèles descriptifs de la prise de décision en avenir incertain.

En fait, deux questions se posent à ce niveau : comment l'acteur se représente-t-il les événements futurs qui pourront éventuellement peser sur les conséquences de ses décisions (autrement dit, quels

sont les « états du monde » qu'il identifie) ? Comment en fonction de cette représentation, choisit-il une décision plutôt qu'une autre ?

Pour ce qui concerne la première question, il ressort que le futur n'est appréhendé qu'à travers quelques événements jugés possibles et sur lesquels se focalise l'attention du décideur. C'est l'idée que développe un auteur comme Shackle (1967) pour qui, « si plusieurs objets différents sont également, et parfaitement possibles, ce sont seuls les cas extrêmes, soit le meilleur et le pire, qui retiennent notre attention ». C'est aussi le sens de certains travaux en psychologie qui montrent que l'acteur place des filtres dans la recherche d'information, en particulier en fonction des tâches qu'il a à remplir (nombreuses références dans Sebillotte-Garnier, 1982).

De la même manière pour nous, c'est seulement autour de quelques événements, sur lesquels se fixe l'attention de l'agriculteur, que s'organise sa représentation du futur. Dans cette démarche, c'est une référence au passé, plutôt récent, qui domine, ou plus exactement, c'est ce passé qui fournit une grille de lecture d'éventuels nouveaux événements.

Rejoignant encore une fois Shackle, il nous semble alors possible, pour répondre à la seconde question posée, d'émettre l'hypothèse que c'est, en particulier à partir d'un critère de « désirabilité », que s'opposent, pour l'agriculteur, les situations futures possibles (celles vers lesquelles il veut tendre, celles au contraire qu'il veut vraiment éviter) et que, du coup, il retient une décision de manière à :

— soit se préparer à saisir d'éventuelles opportunités (par exemple, « être capable de profiter d'une hausse du prix du blé qui survient généralement tel mois dans l'année »),

— soit se prémunir de situations jugées particulièrement défavorables (par exemple, « ne pas être dans l'impossibilité de récolter les pommes de terre comme cela m'est arrivé en 1974 »).

Dans cette perspective, l'approche en terme de modèle général fournit un cadre opératoire pour comprendre les décisions de l'agriculteur. L'identification du programme prévisionnel, des règles de décision visant à parvenir au déroulement souhaité des opérations, des solutions de rechange envisagées pour faire face à certaines difficultés, permet de mettre en évidence la nature des événements par rapport auxquels se construit sa représentation du futur et donc permet de mettre en évidence la façon dont il se représente l'incertitude de l'avenir.

En même temps, l'analyse de la nature et de la variété du corps de règles permet de caractériser les modalités que l'agriculteur envisage pour faire face à ce champ des futurs possibles et donc la façon dont il traite l'incertitude ainsi perçue.

CONCLUSION

— Partant de l'hypothèse que le comportement de l'agriculteur présentait des caractères, intelligibles, d'intentionnalité, nous avons tenu pour acquis le fait que les processus de décision peuvent donner lieu à des révisions, tant au niveau des règles que des objectifs qu'il se fixe. Mais le concept de « modèle général », issu des travaux présentés au cours de cette séance (Cerf et Sebillotte ; Duru, Papy et Soler) permet de préciser les conditions de ces révisions. En effet, si pour l'action on conçoit qu'il soit nécessaire que les processus présentent une certaine stabilité, c'est l'élaboration même d'un modèle général qui entraîne cette stabilité puisqu'il traduit, pour l'agriculteur, les manières de faire, de produire, qui assurent le maximum de chances de réussite. Un modèle général exprime les voies imaginées pour agir dans l'incertitude. Il faut des changements importants de l'environnement de l'exploitation ou des échecs internes répétés pour qu'il y ait révision.

De ce point de vue, nous avons souligné le fait que, selon nous, les représentations de l'agriculteur s'organisaient autour d'un nombre limité, probablement petit, de zones sensibles de son système, ses « points chauds », que ce soit pour déclencher une décision, vérifier ses conséquences ou prévoir le champ des futurs possibles.

Enfin, nous avons insisté, rejoignant en cela des travaux de psychologues (Richard et George, 1986), sur le jeu permanent entre prévision, anticipation et référence à l'expérience passée dans le processus de décision.

— Ce cadre d'analyse, les travaux présentés l'ont montré, est opératoire :

- d'une part, il permet, par des démarches d'enquêtes, de comprendre les comportements des agriculteurs et d'interpréter leurs pratiques sans se cantonner dans une description purement factuelle, extrêmement dangereuse lorsqu'il s'agit de donner des conseils ;

- d'autre part, le concept de modèle général de conduite peut être aussi considéré comme une grille d'analyse de la nature et de l'organisation des connaissances de l'agriculteur. Cette convergence de la démarche proposée avec les travaux réalisés dans le domaine de l'intelligence artificielle permet, à travers une collaboration avec des spécialistes de l'informatique, d'élaborer de nouveaux outils d'aide à la décision (Attonaty *et al.*, 1987).

— Il reste des questions que nous n'avons fait qu'effleurer, parmi lesquelles certaines méritent des approfondissements importants :

- La première concerne la relative stabilité des modèles généraux de l'agriculteur. On doit se demander à partir de quel point les représentations de l'agriculteur constituent un carcan vis-à-vis du changement ? Quelles caractéristiques des modèles généraux pourraient permettre de révéler si ce risque existe ou pas ?

- La seconde porte sur l'articulation entre niveaux de décision.

L'agriculteur, en effet, est un acteur un peu particulier puisqu'en permanence, il occupe des fonctions et prend des décisions à tous niveaux de son organisation. Ainsi il laboure et doit régler sa charrue, mais, le même jour, il doit choisir s'il vend ou non un stock de blé ou (et) décider d'un choix stratégique pour son exploitation... Un des problèmes est bien de savoir comment il relie ces différents niveaux et les objectifs qui les caractérisent.

Cela suppose, nous semble-t-il, de concevoir l'activité organisationnelle de l'agriculteur comme un jeu de maximisation dans l'emploi de ses différents modèles généraux, dont on a vu qu'ils étaient de deux types :

- * les uns concernent les activités productrices qui s'étalent sur des durées variables, de la campagne à plusieurs années ;

- * les autres sont destinés à gérer, ensemble, les modèles généraux précédents, lorsque les activités productrices sont en concurrence pour l'utilisation d'un facteur limitant (pointe de travail, défaut de trésorerie...). Ce sont des modèles d'allocation de ressources compte tenu d'une hiérarchie d'objectifs.

- La troisième question serait de savoir comment se combinent les facteurs d'origines sociale et individuelle dans la construction des modèles généraux ? Comment des changements individuels sont-ils possibles face aux représentations sociales qui caractérisent une population, une région ?

Interrogation centrale si l'on veut, par exemple, comprendre l'existence, sur de grosses exploitations, de politiques d'équipement en matériel, contradictoires avec les revenus permis, sur le moyen terme, par les systèmes de production en place (Soler, 1984).

Il s'agit là de comprendre comment s'articulent des « systèmes de pensée » sociaux qui s'élaborent au sein des réseaux locaux d'agriculteurs (Darre, 1986) ou à l'occasion de négociations, par exemple, entre agriculteurs et firmes pour définir les modalités et les conditions de mise en marché des produits (Soler et Valceschini, travaux en cours), et la représentation que chaque agriculteur a de sa propre situation et que nous avons identifiée à l'aide du concept de modèle général. Comme le soulignent divers auteurs (en particulier : Dupuy, 1982), ce sont bien les mécanismes de l'activité cognitive qui constituent le terme de passage entre le « système et son environnement ». Comment se transforment les objectifs de plus haut niveau, ceux qui commandent les décisions stratégiques ? Comment l'acteur appréhende-t-il son avenir ? Comment est-il amené à distinguer, de façon variable selon sa position et sa capacité à transformer la situation dans laquelle il se trouve, un futur dominant et un futur dominé (Jouvenel, 1972) ? Autant de questions qui peuvent nous faire avancer, à la fois dans la compréhension des processus décisionnels de l'agriculteur et dans celle des mécanismes de la différenciation sociale.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ATTONATY J.M., LAPORTE Clotilde, PAPY F., SOLER L.G., 1987 - La simulation de l'organisation du travail comme outil de gestion de l'exploitation agricole. Série Etudes et Recherches, INRA-SAD, 48 p.
- BOUSSARD J.M., 1987 - Economie de l'agriculture. Economica, Paris, 310 p.
- COURBON J.C., 1982 - Processus de décision et aide à la décision. Economies et Sociétés, Série Sciences de Gestion, décembre 1982, 3, tome XVI, 12, pp. 1456-1476.
- CROZIER M. et FRIEDBERG E., 1977 - L'acteur et le système. Coll. Points, Seuil, Paris, 437 p.
- DARRE J.P., 1986 - La production de connaissance dans des groupes locaux d'agriculture. Agriscope, ESA d'Angers, 7, pp. 24-35.
- DAY D.H., 1976 - Notes on adaptive economic theory. *European review of Agricultural Economics*, 3 (2/3), pp. 235-264.
- DUPUY J.P., 1982 - Ordres et désordres, enquête sur un nouveau paradigme. Seuil, Coll. Empreintes, Paris, 281 p.
- FAVEREAU O., 1982 - La RCB entre deux paradigmes. Bulletin de la RCB, 51 (paru en avril 1984).
- GHERTMAN M., 1981 - La prise de décision. PUF, IRM, Paris, 396 p.
- GREMILLON C., 1969 - Vers une nouvelle théorie de la décision. *Sociologie du travail*, 4, pp. 463-471.
- JOUVENEL (de) B., 1972 - L'art de la conjecture. Futuribles, Hachette, Paris, 385 p.
- LE MOIGNE J.L., 1984 - La théorie du système général, PUF, Paris, 320 p.
- LESOURNE J., 1979 - La rénovation de l'équilibre général et le comportement individuel en face de l'incertain. *Economie appliquée*, pp. 287-300.
- MUNIER B., 1984 - Quelques critiques de la rationalité économique dans l'incertain. *Revue économique*, 35, pp. 65-80.
- NEWELL A., 1982 - *The knowledge level. Artificial Intelligence*, 18, pp. 87-127.
- PETIT M., 1976 - Relationships among various aspects of agricultural changes. *European Review of Agricultural Economics*, 3 (ç/3), pp. 163-186.
- PETIT M., 1981 - Théorie de la décision et comportement adaptatif des agriculteurs, in Formation des agriculteurs et apprentissage de la décision. Actes de la journée d'étude du 21 janvier 1981, Dijon, ENSSAA, INPSA, INRA, INRAP.
- PINSKY J. et THEUREAU M., 1987 - Le cours d'action. Coll. d'Ergonomie et de Neurophysiologie du travail, CNAM, 88, 75 p.
- RICHARD J.L. et GEORGE C., 1986 - L'approche psychologique de la cognition, in Intelligence des mécanismes, Mécanismes de l'intelligence, sous la direction de LE MOIGNE J.L., Fondation Diderot, Fayard, Paris, pp. 155-172.
- SAVAGE L.J., 1951 - *The theory of Statistical Decision. Journal of the American Statistical Association*, 46, pp. 55-67.
- SCHOEMAKER P.J.H., 1982 - *The expected Utility Model: its variants, Purposes, Evidence and Limitations. Journal of Economic Literature*, vol. XX, pp. 529-563.
- SEBILLOTTE-GARNIER S., 1982 - Les processus de diagnostic au cours du développement de la grossesse. Thèse de 3^e cycle, Paris V, 275 p.
- SEBILLOTTE M. et SERVETTAZ L., 1988 - Les pratiques de la conduite de la betterave sucrière : la prise de décision et ses déterminants, in Fertilité et Systèmes de production en région de grande culture. Les Colloques de l'INRA (à paraître).
- SFEZ L., 1974 - Critique de la décision. Cahiers de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Armand Colin, Paris, 392 p.
- SHACKLE G.L.S., 1967 - *Décision, Déterminisme et Temps*. Dunod, Paris, 266 p.
- SIMON H.A., 1957 - *Administration Behaviour: Studymaking processive in Administrative Organization*. Trad. franç. 1983, Economica, Paris, 322 p.
- SIMON H.A., 1978 - *Rationality as Process and as Product of Thought, The American Economic Review*, 68/2, pp. 1-16.
- SOLER L.G., 1984 - La situation économique des exploitations de grande culture : le cas du Noyonnais. C.R. Acad. Agri. de France, 70, 1, pp. 85-93.
- SPERIANDO J.C., 1980 - La psychologie en ergonomie. PUF, Paris, 254 p.
- WALLISER B., 1977 - *Systèmes et Modèles*. Seuil, Paris, 254 p.

DISCUSSION

M. Proffit. — Je m'interrogeais pour savoir si les études qui nous sont présentées par M. Soler sur le résultat d'un travail de laboratoire inspiré d'études de même type poursuivies dans des domaines autres que l'agriculture, ou si ce travail représente une « théorisation » des observations faites auprès des agriculteurs. Et également, je serais intéressé de savoir si les processus élaborés en laboratoire ont pu trouver une application auprès des agriculteurs.

M. Soler. — Nous avons nécessairement des hypothèses, une grille d'analyse qui nous guident dans l'étude des décisions des agriculteurs. Mais on ne peut pas comprendre ces processus de prise de décision sans un contact important avec les agriculteurs. Il passe pour ce qui nous concerne par un travail d'enquêtes et de suivis au cours desquels on reconstruit avec les agriculteurs les cheminements qui les conduisent à telle ou telle décision.

C'est vrai, par ailleurs, que les agriculteurs prennent des décisions de manière variée. Certains sont plus intuitifs, d'autres formalisent plus leurs décisions. Ce que nous proposons, c'est justement de bâtir une grille d'analyse qui permette de caractériser ces comportements, sachant que c'est moins la dimension strictement psychologique que les procédures liées au travail, au métier d'agriculteur qui nous intéressent. Ainsi, comment raisonne-t-on une décision quand pèse tout autant une incertitude sur les prix et les débouchés, que sur le climat et donc les résultats de production ?

M. Hénin. — En effet, la question de la prise en compte de l'expérience de l'agriculteur semble difficile. Il y a beaucoup d'implicite. Votre tentative a-t-elle des chances d'aboutir.

M. Jacquin. — Devant certaines situations concrètes (par exemple l'andage des foins sous conditions météorologiques orageuses) l'agriculteur devra prendre une décision instantanée peut-être intuitive mais à risques et ce réflexe n'a rien d'illogique. L'attitude sera certes différente lorsqu'il faudra prendre une décision stratégique concernant l'évolution de sa structure d'exploitation comme le démontre la réaction des organisations professionnelles aveyronnaises exposée par M. Roquette ; cette prise de décision correspond à un processus méthodologique étalé dans le temps, fait courant dans d'autres secteurs d'activités.

M. Soler. — Je veux rappeler tout d'abord, que notre objectif n'est pas du tout de proposer ici une représentation normative du processus décisionnel. Mais nous cherchons à élaborer des démarches d'aide à la décision qui partent vraiment du problème tel qu'il est perçu et posé par l'agriculteur.

C'est vrai que l'agriculteur est conduit fréquemment à prendre des décisions qui peuvent paraître isolées dans le temps. Cela étant, je ne peux, en tant qu'observateur, en comprendre le sens si je ne les replace pas dans un processus qui comprend d'autres décisions antérieures et des anticipations, des prévisions de ses conséquences possibles dans le futur.

Ce pari que fait l'agriculteur au moment où il faut décider ou non de couper les foins, intègre des informations, des règles multiples qui découlent de son expérience et dépendent de la représentation qu'il a de ses possibilités et de ses risques. Même s'ils sont *a priori* plutôt implicites, nous faisons l'hypothèse que les termes de ce pari peuvent être identifiés et que leur compréhension peut contribuer à l'élaboration de démarches d'aide à la décision appropriables par les agriculteurs.